

Éducation Artistique et Culturelle

Résidences d'artistes

Pour vous inscrire :



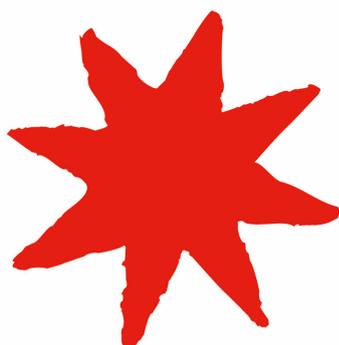
[https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/
programme-regional-de-residences-dartistes-arts-
plastiques-numeriques-et-urbains](https://www.iledefrance.fr/aides-et-appels-a-projets/programme-regional-de-residences-dartistes-arts-plastiques-numeriques-et-urbains)



vania.marty@iledefrance.fr
laurie.pozzetto@iledefrance.fr



01 53 85 55 86
01 53 85 72 69



Région
Île-de-France

Programme régional de résidences d'artistes

Descriptif

Le programme de résidences d'artistes de la Région Île-de-France vise à soutenir des projets associant un artiste et une structure - qui peut notamment être un lycée ou un centre de formation d'apprentis.

Ces résidences s'articulent autour du projet de création ou de recherche propre à l'artiste et d'un projet d'actions culturelles, en direction et avec les publics, coconstruit par l'artiste et la structure.

Il s'agit de résidences de création, d'une durée de 2 à 10 mois s'inscrivant dans le champ des arts plastiques, numériques et urbains et favorisant une relation vivante des publics franciliens à la création contemporaine.

Le programme propose à la fois :

- **Une aide à la création** pour l'artiste par le versement d'une bourse ;
- **Une aide au projet** par le versement éventuel d'une subvention à la structure pour la mise en place du projet d'actions culturelles.

Lieu où se déroule l'action :

Dans et hors établissement.

Objectifs :

- Développer une relation vivante à la création artistique, grâce à la présence d'un artiste sur un temps long
- Découvrir l'univers d'un artiste, sa pratique, ses sources d'inspiration, etc.

Public cible

A destination des élèves au sein des lycées publics et privés sous contrat EN (tous niveaux et filières).